



# MagnacInfos

Le magazine municipal de la ville de Magnac-Laval



p 3, Édito du Maire

p 4 à 14 Les associations

p 15 à 16 Commerçants, artisans

p 17 à 27 La commune

p 28 à 35 Informations diverses

p 36 Tribune libre

p 37 à 39 Renseignements divers, concours maisons fleuries

Le clocher et la mairie de Magnac-Laval

## État Civil

### Naissances

Kayden JUDE  
Marie LACHAUD



Félicitations aux parents et vœux de  
prospérité aux nouveau-nés

### Mariages



Nous attendons les futurs mariés...

### Décès

Alfred GAUCHOUX, 100 ans, 8 ave G. Sand  
Solange CHAUVEAU, 84 ans, 7 ave V. Hugo  
Robert BESSAGUET, 97 ans, 8 ave G. Sand  
Colette BICHON, 82 ans, 8 ave G. Sand  
Robert ESTEBE, 78 ans, 7 ave J. Curie  
Elisabeth ROY, 85 ans, 8 ave G. Sand  
Fernand QUISSERME, 91 ans, 8 ave G. Sand  
Marcelle JOYEUX, 101 ans, 7 rue de la Cascade  
Ginette PRINCIPAUD, 87 ans, 8 ave G. Sand  
Camille MOREAU, 94 ans, 20 ave V. Hugo  
Paulette RUET, 92 ans, 8 ave G. Sand  
Jacqueline DUPUIS, 97 ans, 8 ave G. Sand



Toutes nos condoléances aux familles  
durement éprouvées

## Édito du Maire



Chers amis,

Une fois n'est pas coutume, nous avons célébré les vœux de la municipalité en février. Cela nous a permis de présenter les derniers résultats de notre activité et de celle de tous les élus des associations : le gymnase remis à neuf, le plafond de la salle du Rocher refait gratuitement, notre école primaire maintenue en totalité, toutes nos associations actives et honorées ici en la personne de leurs présidents et présidentes, la fréquentation croissante de nos espaces Magn'accueil et Tiers Lieu, l'arrivée continue de nouveaux habitants qui permet de réduire fortement la décroissance naturelle de la population. **Et Magnac Laval a été déclarée « Village d'avenir »** par le ministère des collectivités territoriales le 21 décembre dernier.

Nous avons eu l'honneur d'exposer tout cela sur place et en détail à notre **Préfet**, François Pesneau, le 11 janvier, puis au président de notre **Conseil Départemental**, Jean-Claude Leblois, venu inaugurer le gymnase et participer à nos vœux le 7 février. La soirée a été animée et chaleureuse et je remercie tous ceux qui sont venus témoigner de leur fierté d'être magnachons.

De nombreux défis nous attendent encore en 2024 : **transition écologique** avec l'isolation thermique de notre école élémentaire, la mise en place de réserves d'eaux pluviales et le développement de projets photovoltaïques communaux ; **sécurité** avec le plan « zone 30 » en centre-ville et les aménagements de la circulation piétonne ; **sauvegarde du patrimoine** avec le lancement de la restauration de notre belle église ; **développement économique** avec l'ouverture de plusieurs nouveaux commerces et la mise en place d'un espace de coworking au Tiers Lieu, etc...

Le programme « villages d'avenir » doit nous apporter de l'aide de la part de l'Etat et de l'ANCT\*. Nous espérons que les promesses seront tenues, mais nous savons que **rien ne se fera sans la participation active de tous.**

L'année a commencé par une **réunion publique** ciblée sur deux dossiers importants qui nous sont imposés par les évolutions réglementaires en matière d'écologie : l'application sur notre terrain de la **loi sur l'accélération de la production d'énergies renouvelables** et la mise en place par la communauté de communes en juillet 2025 du principe de **l'apport volontaire des déchets domestiques**. L'objectif est de limiter les volumes totaux des ordures ménagères et en diminuer les coûts de traitement pour atténuer l'augmentation de la redevance. Ce fut à la fois une réunion d'information et une séance d'écoute de vos encouragements, critiques et remarques.

A la veille de Pâques, une **pluie torrentielle** a inondé Magnac-Laval et ses alentours sans faire heureusement d'accident corporel ni dégât majeur. Dans ces instants qui auraient pu être dramatiques, on comprend l'intérêt des règles de sécurité parfois pesantes que l'Etat nous impose.

**Les beaux jours reviennent** maintenant, la nature en croissance nous donne de l'énergie et nous incite à la joie, la perspective des Jeux Olympiques nous enthousiasme, le programme des manifestations locales est établi et très riche encore, **BONNE ANNEE 2024 !**

Xavier Guibert

**PS : N'oubliez pas de venir voter le dimanche 9 juin pour les élections européennes !** C'est un devoir mais aussi une précieuse liberté que de pouvoir ainsi s'exprimer régulièrement. Et dans le monde actuel perturbé par les guerres, beaucoup nous envient pour cela ...

\* Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

## Country Roses 87

L'association de danse en ligne « Country Roses 87 » est présente sur la commune depuis bientôt 10 ans. Nous proposons des cours les lundis de 19h30 à 21h et les jeudis de 19h à 21h30 à la salle du Rocher.

Venez nous rencontrer et profiter du 1<sup>er</sup> cours gratuit !

Vous serez chaleureusement accueilli par un groupe sympathique. Les cours sont destinés à apprendre des chorégraphies que l'on danse très souvent dans les bals country aux alentours de Magnac-Laval.



## Atelier de peinture M.S.M ( Motifs Synthèse et Métamorphoses )

Malgré un effectif en baisse, chaque mardi après-midi, nous nous retrouvons avec plaisir pour notre loisir favori à la Maison des Associations. Nous espérons que d'autres adeptes viendront nous rejoindre, même s'ils sont débutants.

Toutes les techniques peuvent être pratiquées : aquarelle, pastel, acrylique, mine de plomb, encre de chine. Comme chaque année, nous organiserons notre exposition du 14 au 30 Juin 2024, nous vous invitons à venir nombreux nous encourager.

P/ la Présidente,  
Marie MEYNIEUX.



## Les amis des fleurs et jardins

Comme chaque année, LES AMIS DES FLEURS ET DES JARDINS organisent leur fête des plantes dans le parc du Château de MAGNAC-LAVAL.

Cette 12<sup>ème</sup> édition aura lieu le **7 AVRIL 2024 de 10h à 18h**, nous espérons que la météo sera de notre côté et que nous serons encore une fois en mesure d'accueillir nos fidèles exposants ainsi que de nombreux passionnés de plantes et décorations de jardins.

Ginette COSSON





En 2023, toutes nos manifestations ont eu de nombreux visiteurs, y compris le Marché de Noël qui s'est pourtant déroulé sous la pluie. Pour ce dernier, un merci particulier à notre Père-Noël, à nos mascottes ainsi qu'à Isabelle et Guilaine MONÉDIÈRE qui animent le stand maquillage avec beaucoup de succès.

Nous tenons également à remercier sincèrement nos bénévoles occasionnels mais aussi l'ensemble du personnel communal (technique et administratif) qui répondent toujours présents avec bienveillance.

Nouvelle année, équipe renouvelée, rejointe par de nouvelles personnes à qui nous souhaitons la bienvenue (19 adhérents pour 2024) ; voici le nouveau Bureau :

Vincent LALLEMENT, président, Valérie BAZIN, vice présidente, Sandrine Roger, secrétaire, Fanny BOUCHARD, secrétaire-adjointe, Patrice ROGER, trésorier et Martine BAMBAGINI, trésorière-adjointe.

Merci à Madeline BOMBARD et Geneviève RENAC appelées à rejoindre d'autres associations.

Cette année encore, nous essaierons de faire pour le mieux en participant à l'animation de notre commune.

Nous espérons vous y retrouver nombreux et vous faire passer de bons moments.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour nous aider de temps à autres, n'hésitez pas à nous contacter.

Le Comité des Fêtes

06 11 88 13 12 ou [comitedesfetesmagnaclaval@gmail.com](mailto:comitedesfetesmagnaclaval@gmail.com)





## Manifestations 2024

[comitedesfetesmagnaclaval@gmail.com](mailto:comitedesfetesmagnaclaval@gmail.com)

Vincent Lallement : 06 65 62 64 40

Sandrine Roger : 06 11 88 13 12

Dimanche 19 mai – Place de la Mairie + Square des écoles

### **Fête de printemps**

Pêche aux canards, barbe à papa, structure gonflable

Concert Kimrise

Crêpes

Alex, Cie l'X (jongleur sur échasses)

---

Vendredi 21 juin - Stade

### **Fête de la musique/Feu de Saint-Jean**

Les Copains d'abord (groupe et DJ)

---

Jeudi 13 juillet – Les Pouyades

Panam Express (concert + DJ)

### **Veille de Fête nationale**

---

Samedi 3 août – Place de la Mairie

DJ Steph

### **Marché semi-nocturne**

---

Samedi 17 août – Champ de Foire

Concert Les Vikings

### **Fête de la Bière**

---

Samedi 31 août – Place de la Mairie

DJ Tony Michello

### **Marché semi-nocturne**

---

Dimanche 22 septembre – Place de la Mairie + Square des écoles

### **Fête de l'Automne**

Pêche aux canards, barbe à papa

Concert Kimrise

Bella et Babar, chant et orgue  
de Barbarie

---

Samedi 7 décembre – Place de la Mairie

### **Marché de Noël**

Pêche aux canards, barbe à papa

Maquillage enfants

gratuit

---

## De Radio Mi-Jo à RMJ : 40 ans à l'écoute du territoire et de ses habitants

Elle a fêté ses 40 ans l'an dernier. En quatre décennies, RMJ est devenue la radio du Haut-Limousin, média local incontournable par sa proximité et son écoute de ce territoire et de ses habitants.

Portée par la vague des créations de « radios libres », consécutive à la fin du monopole de la radiodiffusion de l'après 1981, elle est née au début de l'été 1983. Elle était déjà portée par une association loi 1901, comme des milliers d'entre elles à l'époque, qui rassemblaient des cohortes de « radioteurs fous », ivres de la liberté d'expression toute neuve qu'offraient ces nouvelles radios locales associatives.

Radio Mi-Jo à ses débuts a contribué ainsi à faire souffler un air frais sur la FM, avec des programmes qui ressemblaient à ses auditeurs et devaient vite les rassembler. Tel le casse-croûte limousin, elle contribuait à nourrir les fins de journées, à alimenter les conversations parlant des choses d'ici, donnant des couleurs au quotidien, façonnant de meilleurs jours pour tous ceux qui suivaient ses programmes. Au fil des ans, elle le fit en se professionnalisant, tout en conservant l'accès à ses programmes aux bénévoles désireux de faire partager leurs passions à l'antenne.

C'est donc presque naturellement de Radio Mi-JO devenant en 1987, la Radio des Meilleurs Jours, conservant à la fois son acronyme, affirmant son optimisme pour continuer à accompagner notre quotidien de sons d'ici et de musiques de partout, renouvelant un projet associatif dont elle n'a jamais abandonné les fondamentaux depuis sa création.

Pour cela, comme beaucoup de ses consœurs en Limousin et ailleurs, RMJ est restée fidèle à la mission d'intérêt général que la Loi a fixé aux radios associatives, cette mission dite de « *communication sociale de proximité* », entendue comme est le fait de « *favoriser les*

*échanges entre les groupes sociaux et culturels, l'expression des différents courants socioculturels, le soutien au développement local, la protection de l'environnement ou la lutte contre l'exclusion.* »

RMJ aura même contribué à renforcer cette mission en étant l'un des membres fondateurs du Groupement des Radios Associatives du Limousin au tournant du millénaire, le GRAL, contributeur régulier à son agence de presse et donnant ici au passage une nouvelle illustration du tempérament coopérateur des Limousins, dans un secteur où la tendance est pourtant davantage à l'affirmation des égos et aux « voyages en solitaire », plutôt qu'en solidaire.

Depuis, les sons de ce territoire, les initiatives de ses habitants peuvent être entendus partout en Limousin, portés par la trentaine de fréquences opérées par la douzaine de radios associatives membres du GRAL.

RMJ elle-même en opère depuis cette année deux : l'une, depuis son studio historique de Magnac-Laval, l'autre, attribuée en voisin en novembre 2023 par l'Arcom (hier encore le CSA) à La Souterraine, presque en cadeau de quarantième anniversaire. Chacun pourra y voir la reconnaissance du travail de proximité accompli au service de ce territoire, et la promesse de nouveaux développements sur un autre, chaque fréquence désormais appelée à renforcer l'autre.

Car l'objectif du projet associatif et éditorial demeure : parler et faire parler d'ici tout en s'ouvrant au monde. Tous ceux qui veulent partager cette ambition commune dans le respect de chacun demeurent les bienvenus.



L'association « Autour du fil » a fêté son premier anniversaire fin octobre lors de son assemblée générale et a participé à plusieurs manifestations durant l'année 2023.



Nous avons été très fières durant « Octobre rose » (cancer du sein) d'avoir confectionné des coussins « cœur », sensibilisé la commune et la Maison Médicale du DORAT.

Nouveau bureau suite à l'assemblée générale : Mme Cousty Brigitte, présidente, Mme Brunet Geneviève, présidente adjointe, Mme Vithe Francette, trésorière, Mme Boutet Annette, trésorière adjointe, Mme Meunier Marie-Christine, secrétaire, Mme Morel Véronique, secrétaire adjointe.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, tous les jeudis après-midi au Tiers-lieu ; découvrir, apprendre et vous distraire autour de différents travaux : couture, tricot, crochet, point compté, broderie Hardanger...

La présidente : 06.89.01.66.13  
La trésorière : 06.07.65.44.49  
autourdufil87190@gmail.com

## Association les Amis des Chats

Chers lecteurs,

Nous sommes actuellement très émus par les catastrophes qui frappent régulièrement partout. Dans ce contexte dramatique, le combat que nous menons peut paraître dérisoire. Mais à l'inverse des problèmes de climat face auxquels nous sommes impuissants, le nôtre pourrait être évité. Il suffirait que les hommes se comportent « humainement » à l'égard des animaux, les félins en ce qui nous concerne. Ce sont eux les responsables de leur détresse et malheureusement on constate qu'ils ont de plus en plus besoin de nous. Avec les difficultés croissantes, les appels, les SOS ont encore fait un bond.

Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir mais nous avons des limites. Un grand besoin de bénévoles actifs est indispensable pour épauler notre fidèle équipe dont la forme physique, au fil des ans, est souvent capricieuse. Venez nous rejoindre, ensemble nous sommes plus forts.

En raison du surnombre de nos félins en chatterie, nous proposons des adoptions à tarifs réduits (solo ou duo) afin qu'ils trouvent un foyer chaleureux.

Tous sont stérilisés, identifiés, vaccinés.

Renseignements, prise de rendez-vous au : 06 85 56 42 42

Site : <http://lesamisdeschats-chateauponsac.jimdo.com>

Mail : [lesamisdeschats87@orange.fr](mailto:lesamisdeschats87@orange.fr)



La Présidente,  
Danielle Bonnet

## GYM-CLUB - ANNEE 2023-2024

Depuis la rentrée, nous avons eu le plaisir d'accueillir les adhérents de l'ancien Club Forme.

Un deuxième cours a ouvert pour satisfaire l'ensemble des effectifs :

- Le jeudi soir de 19h15 à 20h15 avec Sully notre animateur *Gym tonique*
- Le vendredi après-midi de 15h30 à 16h30 avec Anise notre animatrice, *Gym douce d'entretien*

Les exercices proposés par nos animateurs diplômés permettent de travailler la mémoire, le cardio, l'équilibre, les abdos, la relaxation. Merci à eux pour leur investissement sans faille.

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire et son conseil municipal pour la subvention exceptionnelle allouée à notre club, nécessaire à son développement.

Comme toujours, toutes les personnes intéressées sont les bienvenues. Les deux premiers cours sont gratuits.

**Pour la rentrée de septembre 2024 certains changements interviendront, les informations nécessaires seront transmises courant août.**

Le **11 mai**, sauf imprévu, aura lieu le **parcours du cœur** en partenariat avec le service de cardiologie du CHU de Limoges et la commune de Magnac-Laval, la communication se fera par voie de presse, d'affiches et la radio locale.

La Présidente et son bureau,  
Michèle CHEVALIER  
05 55 68 53 38



## A.F.P.A.R

13 Place de la République  
87190 MAGNAC LAVAL

05.55.68.69.73

07.57.47.65.09

L'A.F.P.A.R (Association en Faveur des Personnes Agées et Retraitées) est une Association Mandataire agréée, qui a pour objet de proposer des services d'aide ou de maintien à domicile pour les personnes âgées ou handicapées, mais est ouverte également à tout public !



Les employeurs peuvent bénéficier du travail d'une ou plusieurs personnes, pour assurer un entretien du logement (ménage, entretien du linge...) et/ou une assistance de vie pour un accompagnement au quotidien (courses, cuisine, aide à la personne...).

Du fait de notre agrément aux services à la personne, chaque employeur peut bénéficier d'un avantage fiscal : toutes les sommes dépensées sont déductibles dans la limite des 50%.

L'AFFPAR est chargée d'aider les personnes dans leurs obligations d'employeur :

- Aide au recrutement (proposition de salarié).
- Aide administrative (rédaction des contrats de travail, édition des bulletins, déclaration URSSAF, transmission des attestations fiscales...).
- Proposition de remplacement pendant les congés ou la maladie du salarié (Dans la mesure du possible).



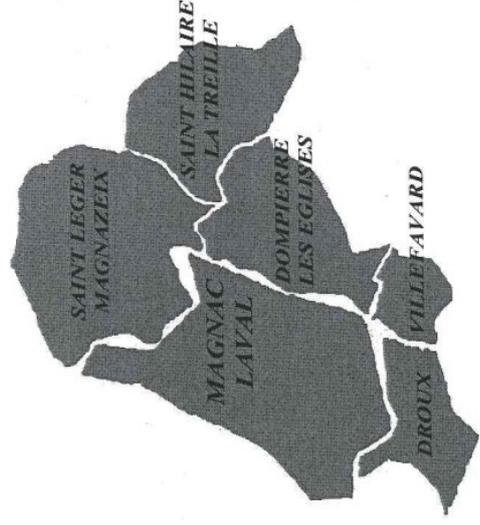
Mme SAILLARD Madeleine (Présidente de l'AFFPAR), Mme RAYNAUD Crystal (Coordinatrice de l'AFFPAR) et deux de nos Aides à Domicile

Permanences physiques et téléphoniques

(Mme RAYNAUD Crystal) :

Du Lundi au Vendredi 14h à 16h

Le Vendredi de 13h30 à 15h30



## Association des Parents d'Élèves de Magnac-Laval

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à notre première soirée « Halloween 2023 ». Nous avons apprécié votre présence et la créativité de vos déguisements ! On vous donne rendez-vous en fin d'année pour une nouvelle soirée.

Merci aux très nombreuses personnes présentes le 10 Mars 2024 au loto des écoles qui s'est tenu à l'espace du Rocher, ce fut une réelle réussite !

L'APE de Magnac-Laval tient à vous remercier de votre investissement et votre contribution à notre association. Grâce à votre implication nous pouvons continuer à soutenir financièrement l'école maternelle et élémentaire de Magnac-Laval.

Prochaine action : Commande de fleurs en partenariat avec Mme Cheynieux (Rancon)

N'hésitez pas à nous suivre via notre page Facebook : [APEMagnac-Laval](#)

APE MAGNAC-LAVAL  
06 42 65 83 44 ou [apemagnaclaval@gmail.com](mailto:apemagnaclaval@gmail.com)



## CHORALE DE LA BASSE MARCHE



La Chorale se réunit tous les jeudis à 19h rue André Grivet, à côté de la médiathèque.

Avec Jérôme Ledos, chef de chœur et Patrick Tardien à la guitare, le répertoire est composé principalement de chansons françaises.

Nous serons heureux de vous accueillir. Des connaissances musicales ne sont pas indispensables mais surtout l'envie de chanter et de progresser. Bonne humeur indispensable !

Vous pouvez également nous retrouver sur Facebook « Chorale de la Basse Marche ».

Pour nous joindre, 06 43 63 91 88 ou [choraledelabassemarche@gmail.com](mailto:choraledelabassemarche@gmail.com)



## Amicale des Sapeurs-Pompiers

L'amicale tient à remercier tous les participants venus très nombreux à notre loto qui s'est déroulé le 5 novembre 2023 à la salle des fêtes du Rocher.

**Notre prochain loto se déroulera le dimanche 3 novembre 2024.**

Le 19 novembre 2023, le centre de secours a fêté le départ en retraite de leur ami et collègue le caporal honoraire Laurent VEILLAT. Après 32 années au service des pompiers volontaires et de la population, nous souhaitons à Laurent une longue et paisible retraite. Un grand merci à son épouse Agnès d'avoir épaulé Laurent durant toutes ces années.



Le Dimanche 17 décembre le Père-Noël est venu rendre visite aux enfants de la caserne avec les bras chargés de cadeaux. La journée s'est déroulée autour d'un chaleureux repas.

La fin d'année 2023 s'est terminée dans une ambiance festive avec notre réveillon de la Saint Sylvestre, qui s'est déroulé à l'espace du Rocher. Nous remercions toutes les personnes présentes.

### Manifestation 2024 :

Concours de pétanque : **Samedi 7 juillet 2024 semi-nocturne**

Loto : **Dimanche 5 novembre 2024**

Réveillon : **Mardi 31 décembre 2024**

Les Co-présidentes  
Émilie NIBAUDEAU  
et Nicole SEVAUX.



## JUDO CLUB

Une année avec encore un nombre de licenciés plutôt important pour un club de campagne comme le nôtre. Nous comptons 50 inscrits de 4 ans à 64 ans ! Les enfants semblent avoir besoin d'une discipline complète qui les fait se dépenser, se concentrer. Le judo est parfait pour ça !

Les enfants apprennent à devenir judokas et les adultes à entretenir leur forme physique grâce à Stéphane qui leur enseigne cette discipline depuis de nombreuses années maintenant. Certains vont en compétition et nous en sommes très fiers, d'autres préfèrent se contenter de la séance du vendredi et c'est déjà très bien !

Nous avons participé au festijeunesse, manifestation organisée par le Haut Limousin en Marche, qui se déroulait cette année à Magnac-Laval. L'occasion pour nous de proposer démonstrations et initiations sur toute la journée. Celle-ci étant ensoleillée, cela nous a permis de sortir les tapis du dojo. C'était plutôt agréable et convivial. Les tatamis n'ont jamais désempilé !

Nous vous accueillons chaque vendredi à partir de 18h15, dans un gymnase rénové. Merci à la municipalité.

La présidente, Alexandra Freulon



**O'S Traiteur**

**OUVERTURE LE 14 MARS 2024**

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR**  
**POULETS RÔTIS - PLATS CUISINÉS**  
**LIVRAISON À DOMICILE**

**CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE**

- Viande de qualité
- Charcuteries artisanales
- Plats cuisinés variés
- Grands choix de pâtisseries salées maison

5, rue Jules Courivaud  
87190 MAGNAC-LAVAL

06 19 24 54 40  
ostraitteur87@yahoo.com

**HORAIRES**  
Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi  
8h30 - 12h30 / 16h - 19 h  
Mercredi et Dimanche  
8h30 - 12 h

Projet de loi n° 1033 - 1033 (10/07/2019) - 1033 (10/07/2019) - 1033 (10/07/2019)

**LAGÉLEC**

- Electricité générale
- Chauffage
- Plomberie
- Plaques de plâtre
- Portails automatiques
- Stores électriques
- Volets roulants
- Pompes à chaleur
- Poêles à bois
- Chaudières
- Electroménager

**Eric LAGE**  
87190 Magnac Laval  
lagelec@orange.fr

**05 55 68 01 51**  
**06 08 24 41 69**

**O'S Traiteur**

**BOUCHERIE • CHARCUTERIE • TRAITEUR**

**Olivier et Sindy Burtin**

5, rue Jules Courivaud  
87190 MAGNAC-LAVAL

06 19 24 54 40  
ostraitteur87@yahoo.com

**The Cozy Cup**  
Café et cadeaux

**Ouvert Mardi - Samedi 9h - 17h cafés et thés à emporter disponibles**

**THE COZY CUP**

Tel 06 30 87 40 58  
mail  
thecozycupmagnac@gmail.com  
il.co

**SARL**  
**MC BATI RENOV**  
**07 67 69 66 87**  
Maçonnerie - Couverture - Rénovation  
**MAGNAC - LAVAL**  
mc.matthiascanivez@gmail.com  
SIRET: 891 839 508 00019

*Carrières*  
**DES MARAIS**

- Sable
- Gravier
- Tout-venant

➤ Enlèvement à la carrière  
➤ Livraison à domicile

Les Six Bornes - Route de Dompierre Les Eglises  
**87 190 MAGNAC-LAVAL**  
**Tél : 05.55.68.51.04**



**SARL MAGNAC JARDI LOISIRS**  
**IMPASSE LA RENARDIERE**  
**87190 MAGNAC LAVAL**  
 Tel : 05 55 68 54 86

VENTE ET REPARATION TOUTES MARQUES  
 DE MATERIEL DE MOTOCULTURE, CYCLES  
 ET MOTOCYCLES  
 JARDINERIE, MATERIEL DE PECHE ET CHASSE .  
 VETEMENTS CHAUSSANT ET ALIMENTATION ANIMALE  
**OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI**  
 DE 9H A 12H ET DE 14H30 A 18H30



Cave à vin, bières, bar à tapas, charcuterie, fromages, dépôt de pain,  
 dépôt de produits locaux (légumes, etc...)

18 rue Jules Courivaud 87190 Magnac-Laval  
 Téléphone : 07 49 29 96 75

Suivez nous sur Facebook : Le Comptoir du Goût  
[www.lecomptoirdugout.com](http://www.lecomptoirdugout.com)



87190 MAGNAC-LAVAL  
 06 61 46 26 94  
 09 83 89 46 11  
[roulon.alex@gmail.com](mailto:roulon.alex@gmail.com)  
[www.roulon.alex.com](http://www.roulon.alex.com)

**PEINTURE & DÉCORATION**  
 PARTICULIERS - ENTREPRISES - COLLECTIVITÉS

- ↳ Traitement & Peinture de Toitures
- ↳ Revêtements Sols & Murs
- ↳ Ravalements de Façades
- ↳ Ponçage & Vitrification de Parquets

### Entreprise Didier Courcelle

TRAVAUX PUBLICS  
 Terrassement-Assainissement  
 individuel et collectif-Filtre à  
 roseaux-Drainage-Démolition  
 curage de fossé- Bitume et  
 goudronnage-VRD



18 rue du 19 mars 1962  
 87190 MAGNAC-LAVAL  
[didier.courcelle87@orange.fr](mailto:didier.courcelle87@orange.fr)  
 0680102415//0555686570



### Neuf & Rénovation

Maçonnerie - Béton armé  
 Couverture - Zinguerie  
 Carrelage  
 Assainissement  
 Plâtrerie - Isolation int. / ext.  
 Clôtures et portails  
 Travaux Funéraires



Energies Renouvelables  
 Système photovoltaïque

**MAGNAC - LAVAL**  
 05 55 60 89 73 / 06 79 07 94 83  
[amb87@orange.fr](mailto:amb87@orange.fr)



*Le Jardin  
 de Floriane*

2 rue Fenelon  
 87190 MAGNAC LAVAL  
 05 55 68 54 87



**GARAGE EXPERT**  
**AZ AUTOMOBILES**

**SENAMAUD FABIEN**  
**GERANT**

AVENUE FRANCOIS MITTERRAND - 87190 MAGNAC LAVAL  
 Tél. : 05/55/68/63/62  
 E-mail : [az.automobiles87@gmail.com](mailto:az.automobiles87@gmail.com)  
[www.ad.fr](http://www.ad.fr)

### Salon Angélique

Salon mixte et praticienne en onco-coiffure

0555685461

5 avenue le Transloy  
 87190 Magnac Laval



[instagram.com/salon.de.coiffure.angelique](https://www.instagram.com/salon.de.coiffure.angelique)  
[facebook/Salon de coiffure Angélique](https://www.facebook.com/Salon.de.coiffure.Angélique)

**VINO KEBABS**  
**PIZZERIA**



09.51.17.96.97  
 34 Rue Fénelon, Magnac-Laval  
 87190

Vente sur place  
 ou à emporter!  
 Livraison à domicile dans un  
 rayon de 10km.  
 ( Attention ! On ne fait pas les  
 commandes de + de 10km )

**Ouvert 6J/7**



Boulangerie Pâtisserie

**AUPERT**

4 rue Fénelon  
 87190 Magnac Laval  
 Tél. 05 55 68 54 06

36 avenue de la Promenade  
 87290 Saint-Sornin-Leulac  
 Tél. 09 50 37 78 81

Fermé le mardi et dimanche après-midi

**Les travaux réalisés ou en cours**



**Bordures du gymnase**  
Coût : 12.505,00 € TTC

Tous les travaux du gymnase ont été subventionnés à 20 % par le Conseil départemental de la Haute-Vienne, à 48 % par l'État dans le cadre du Fonds Vert et à 11,89 % par l'Agence Nationale du Sport.



**Sol du gymnase**  
Coût : 122.528,00 € TTC



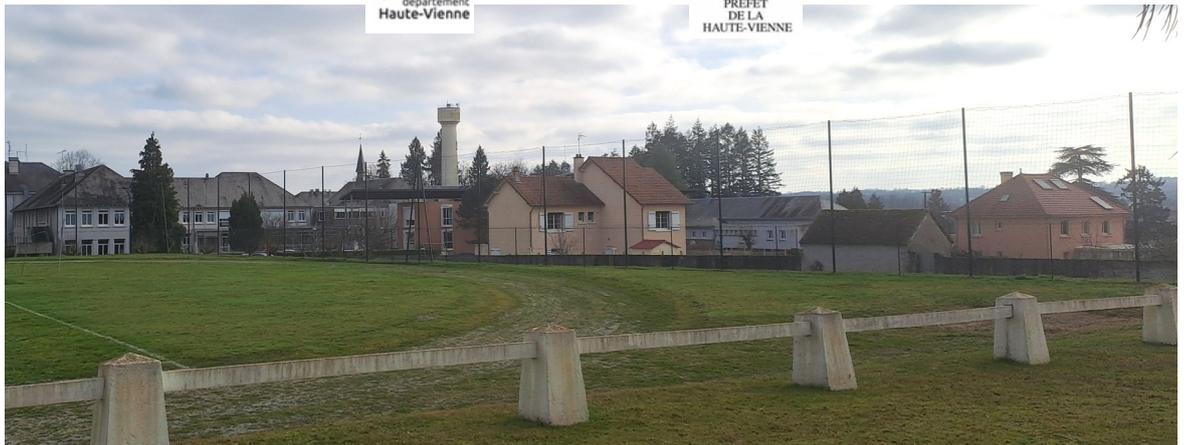
**Pare-ballons phase 2**  
Coût : 22.560,00 € TTC  
Subvention : 3.760,00 €



4.700,00 €



PRÉFET DE LA HAUTE-VIENNE





**Plafond du Tiers-lieu**  
Coût : 937,00 € TTC  
Travaux en régie

**Camion benne**  
Coût : 28.507,00 € TTC



**Chemin d'Arcoulant**



Travaux en régie par les

**Chemin du Peu de la Croix**



agents du service technique



Le remplacement des dalles du plafond de l'espace du Rocher a été pris en charge par le fournisseur des dalles, qui a reconnu que les dalles d'origines n'étaient pas adaptées à un si grand plafond.

L'abri bus installé au Grande Forges a été récupéré dans un village où il ne servait plus.





**Magn'accueil**

RENCONTRE  
DÉCOUVERTES  
ÉCHANGES  
INFORMATIONS  
ANIMATIONS  
ÉVÈNEMENTS

05.55.68.22.81  
magnaccueil87@gmail.com

**Nouveau !**

Dans le contexte de l'ouverture de la voie verte nous vous proposons un service de location de vélos à assistance électrique.

A partir du 4 avril, 4 VTC (vélo tout chemin) sont disponibles à Magn'accueil.

Location à l'heure, à la demi-journée ou la journée.

Renseignez-vous à Magn'accueil !

**Magn'accueil**

**LOCATION VELOS**  
ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

**A PARTIR DU 4 AVRIL**

**NOUVEAU !**

RENSEIGNEZ VOUS

**MAGN'ACCUEIL**

15 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE 87190 MAGNAC-LAVAL  
MAGNACCUEIL@GMAIL.COM  
05.55.68.22.81  
05.55.76.43.93

**TIERS-LIEU**  
DE MAGNAC-LAVAL  
Place de la République, 87190

**AVRIL 2024**

**ATELIERS REGULIERS**

Lundi et jeudi	Aide aux devoirs *	16h30-17h30
Mardi	Intermédiaire French	14h-15h
Mardi	French for beginners	15h-16h
Mardi	Musique et chant *	16h45-17h45
Jeudi	Autour du Fil	13h30-16h30
Jeudi 4 et 18	Faire de sa vie une histoire	20h-21h30
Vendredi 5 et 19	Echanges franco-anglais	16h30-18h

\*n'a pas lieu pendant les vacances scolaires

**ATELIERS EXTRAS**

<p>samedi 6 : 14-17h <b>Randonnée</b> La Voie Verte Participation libre</p>	<p>vendredi 12 : 14h-15h30 <b>Atelier découverte</b> Imprimante 3D avec Pierre-Louis Paillasson</p>
<p>samedi 13 : 10h-14h <b>Apérollande</b> Atelier cuisine : snacks néerlandais animé par Pauline et Judith 10€</p>	<p>samedi 20 : 14h-17h <b>Balade découverte</b> Plantes sauvages comestibles animée par Monique Thébaud Participation libre</p>
<p>mercredi 17 : 15h - 17h <b>Atelier Couronnes de la Procession</b> animé par Gisèle Ducourtioux Participation libre</p>	<p>samedi 27 : 15h-17h <b>Atelier Découverte</b> <b>Mouvement pour la Santé</b> animé par Ellen Haarhuis Salle Maurice Lajoux Participation libre</p>

**PERMANENCES ET SERVICES**

Mission Locale  
Rurale de la Haute-Vienne  
NOUVELLE-AQUITAINE  
1er et 3ème mardi après-midi  
16-25 ans - Services Gratuits  
sur rdv: 05 55 68 87 54  
Emploi - Permis - Métiers - Formation - Aides

**Bientôt**  
Espace Coworking  
à Magnac-Laval.  
Contactez-nous pour plus d'infos.

Aide administrative  
Et Service Informatique  
sur rdv



☎ 05 55 76 43 93

✉ tierslieumagnac87@gmail.com

Balade Découverte  
Plantes Sauvages Comestibles  
animée par Monique Thébaud

Samedi 20 avril  
14h - 17h

Rdv au Tiers-Lieu  
Départ en covoiturage

**MOUVEMENT**  
**POUR LA SANTE**  
Atelier animé par Ellen Haarhuis  
SAMEDI 27 AVRIL

## Evènements à venir :

- Le 18 mai à 17h conférence avec Eric Sparhubert sur l'église de Magnac-Laval, « De Charlemagne à Viollet-le-Duc, un monument majeur limousin insoupçonné »
- Cet été nous organiserons à nouveau des visites guidées de 4 hameaux de la commune avec Michaël Thoury. Dates non déterminées, figureront sur panneau pocket et Facebook

## Expositions à venir :

- Mai : Histoire de l'église de Magnac-Laval
- Juin : Peintures de l'Association MSM
- Juillet - Août : Photos aériennes de la commune



## Ateliers :

Cet hiver nous avons continué de vous proposer toutes sortes d'ateliers : cours de langues, travaux manuels, informatiques, cuisine, bien-être, musique etc. Nous avons également proposé des sorties de randonnées et découverte de la nature.



## Ateliers à venir :

Le 8 juin a été programmé un atelier sur les hirondelles avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux.

D'autres possibilités : conférence sur le patois de la Basse Marche, cartonnage, cuisine, cercle lecture, improvisation, théâtre...

## Nouveau service :

Réparation d'ordinateurs et d'imprimantes sur rendez-vous

CONTACTEZ NOUS AVEC  
VOS SUGGESTIONS OU PROPOSITIONS

05 55 76 43 93  
tierslieumagnac87@gmail.com

An advertisement for 'Service informatique' with a dark blue background. At the top right is the phone number '05 55 76 43 93'. The main text reads 'Service informatique à domicile ou au Tiers-lieu SUR RENDEZ-VOUS ordinateur de bureau ordinateur portable imprimante/scanner Participation libre'. At the bottom, the email address 'TIERSLIEUMAGNAC87@GMAIL.COM' is displayed. A photograph of a person's hands typing on a laptop keyboard is visible on the right side.

## LA FOIRE BOVINE

Depuis maintenant plusieurs décennies, le comité des foires de Magnac-Laval investit deux fois par an la place du champ de foire dans le but de mettre en valeur le travail de nos éleveurs de Limousines.

Tout d'abord en mars, avec le Concours Régional de la race Limousine. Cette année, 180 animaux étaient présents, répartis en une trentaine d'élevages venus de tout le département et des régions voisines. Comme à chaque fois, un repas à base de viande Limousine était servi le midi à l'espace du Rocher, réunissant pas moins de 300 personnes.

Ensuite, à la mi-octobre, ont eu lieu « Les Portes de la Limousines » : un concours d'animaux de boucherie où les animaux sont jugés par catégories puis vendus à la barre après la remise des plaques.

Enfin, voilà quelques années que nous organisons le troisième dimanche de juillet, des visites de fermes locales afin de permettre au public de découvrir les différents types de production.

Ces journées sont de grands moments de convivialité car elles s'accompagnent d'un repas à base de produits de qualité et locaux. Cette année encore, nous avons servi plus de 500 repas, à St-Léger-Magnazeix au GAEC de Chez Massiat, preuve de l'engouement pour cette journée.

N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux :



Comité Des Foires De Magnac Laval



Comitedesfoiresdemagnaclaval

Merci à tous pour votre soutien.





## J'AIME MA NATURE PROPRE !

### Une première pour la municipalité !

Sous l'impulsion de la Fédération des Chasseurs de la Haute-Vienne, cette opération nationale s'est déroulée le weekend du 16 mars 2024 sur 2 jours. André Maury, président de l'ACCA, tenait à ce que nous nous y joignons et nous l'avons fait avec plaisir ! Nous n'étions pas nombreux mais efficaces ! 8 gros sacs ont donc été remplis au fur et à mesure de notre déambulation dans les rues de Magnac-Laval.

Nous regrettons plusieurs choses : peu d'enfant était présent ce jour pour la collecte et trop de déchets dans la nature. Merci de penser que **les mégots ne sont pas biodégradables**. Veillez aussi à ne pas perdre de déchets lors de vos dépôts aux écopoints. Les haies qui les bordent sont souillées de toutes sortes de détritres !

Nous n'avons même pas pu tout ramasser, tellement il y en a !

Expérience à renouveler l'année prochaine !



## 11 JANVIER 2024 VISITE DE MONSIEUR FRANÇOIS PESNEAU, PRÉFET DE LA HAUTE-VIENNE À MAGNAC-LAVAL

Sur notre invitation, monsieur le nouveau Préfet de la Haute-Vienne est venu découvrir notre cité le 11 janvier 2024. Une présentation a été faite en salle de ses caractéristiques démographiques et économiques, de ses points forts et de ses faiblesses, de ses réalisations et de ses projets et ambitions. Le préfet a tenu à intervenir longuement pour répondre aux questions posées dans l'exposé, et pour annoncer la sélection de Magnac Laval dans la liste des « villages d'avenir » de la Haute-Vienne. Puis la délégation a parcouru les principaux points du village, incluant l'HIHL et l'étang des Pouyades, avant de conclure par une visite à l'aide aux devoirs puis un passage à Magn'accueil. Monsieur Pesneau a désormais une bonne connaissance de Magnac-Laval et nous n'en doutons pas que cela servira notre cause à l'avenir.



### MAGNAC-LAVAL, « VILLAGE D'AVENIR »

Le 28 mars dernier, le préfet a réuni les maires des communes retenues pour le programme « Villages d'avenir » lancé par le gouvernement dans le cadre de « France Ruralités ». En Haute Vienne, 3 dossiers individuels ont été retenus : Magnac-Laval, St Sulpice les feuilles et Oradour sur Vayres, tandis que 14 autres cités se sont regroupées en 4 « grappes ». Barbara Francesco (DDT) sera chargée de mission sur les 3 communes pendant 18 mois. Son intervention commencera le 8 avril par une présentation des projets de notre ville en présence de la CCHLEM, de l'ANCT et de la DATAR. Une feuille de route de l'ingénierie de projets sera établie et finalisée pour fin juin, validée par le préfet en septembre. Avant la fin de l'année, le ou les projets retenus seront déposés auprès des financeurs potentiels, pour être lancés dès le premier semestre 2025. Nous espérons que l'appui de madame Francesco nous permettra d'

## NOTRE COMMUNE SE LIGUE CONTRE LE CANCER

La collectivité de Magnac-Laval a signé avec la Ligue contre le cancer la charte « LIG'ENTREPRISES ».

Étaient présents, Xavier GUIBERT, maire représentant la collectivité, Virginie JAY, représentante de la Ligue contre le cancer et Marianne LUSSAT, agent communal nommée ambassadrice de la commune auprès de la Ligue.

La collectivité souhaite favoriser, dans le temps :

- Le retour ou maintien dans l'emploi des salariés touchés directement ou indirectement par le cancer
- La prévention et la promotion du dépistage du cancer.

Au niveau de la commune en créant des actions plus ciblées, à l'étude actuellement, des espaces sans tabacs.

### MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR ET RÉAGIR FACE AU CANCER

## ÉCOLE MATERNELLE

Noël est passé mais il est toujours important de suivre avec assiduité les grands moments (le passage du Père Noël en est un) de nos petits de la maternelle. Le vendredi 22 décembre 2023, veille des vacances scolaires, le Père Noël a répondu à l'invitation des enfants de la maternelle.

Lors de sa visite, il a offert à chaque élève des deux classes un album de littérature de jeunesse. Les enfants l'ont bien remercié mais n'ont pas oublié de lui signaler qu'il était attendu chez chacun d'eux la nuit de Noël...

L'après-midi, la mairie a offert aux enfants un goûter et un sachet de bonbons. Le Père Noël est passé saluer les enfants une seconde fois, certainement attiré par le chocolat chaud préparé par Marlène et Philippe.





**Les élections européennes, c'est quoi ?**

Aux élections européennes, les personnes qui vivent dans l'Union européenne élisent des députés pour les représenter au Parlement européen. L'Union européenne est aussi appelée l'UE. Les élections ont lieu dans les 27 pays de l'UE.



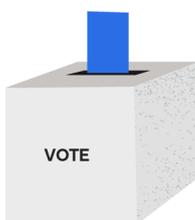
**Fréquence des élections européennes ?**

Les élections ont lieu tous les 5 ans.  
Les dernières ont eu lieu en mai 2019.



**Quand auront lieu les prochaines élections ?**

Les prochaines élections auront lieu du 6 au 9 juin 2024, les pays de l'UE organisent les élections à des jours différents.  
En France les élections auront lieu le **dimanche 9 juin 2024**.



**Pourquoi est-il important de voter ?**

Quand vous votez, vous choisissez les députés au Parlement Européen. Ces députés prennent des décisions qui influencent votre quotidien. 81 députés européens seront élus en France en 2024.

La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est le **vendredi 3 mai 2024** auprès de la mairie (ou mercredi 1er mai si vous vous inscrivez en ligne).

Le bureau de vote de Magnac-Laval se tiendra à l'**espace du Rocher**.

**MAISON FRANCE SERVICES LUSSAC-LES-ÉGLISES**

<u>Horaires:</u>	Lundi	9h-12h / 13h30-16h30
	Mardi	9h-12h / 13h30-16h30
	Mercredi	9h-12h / fermé
	Jeudi	9h-12h / 13h30-16h30
	Vendredi	9h-12h / fermé

**05.55.76.19.36 sur rendez-vous uniquement.**

- un agent entièrement dédié pour vous accompagner dans vos démarches administratives.
- un point numérique en libre accès (internet, imprimante, scanner ...)
- un espace de confidentialité avec un dispositif de visio-conférence

**Quels services publics ?**

- Caisse d'allocation familiales (CAF) - Assurance maladie (CPAM)
- DGFIP (Direction des finances publiques)
- Assurance retraite (CARSAT)
- Ministère de la justice
- Ministère de l'intérieur, **permis de conduire, carte grise, pièces d'identité, passeport**
- Mutualité sociale agricole (MSA)
- Pôle emploi
- Poste



**ENSEMBLE,  
CONSTRUIRE  
UN MONDE JUSTE  
ET FRATERNEL**

**La Mobilité Solidaire du Haut Limousin en Marche** est un service qui permet de sortir de l'isolement et pour favoriser la création de lien social.

Nos bénévoles vous accompagnent dans vos besoins de déplacements de proximité en relation avec les communes et les organismes sociaux du territoire.

Vous habitez la commune de Magnac-Laval et vous êtes :

- en situation d'isolement
- sans moyen de locomotion personnel
- dans l'impossibilité d'utiliser les moyens de transports existants
- en incapacité de vous déplacer de manière autonome

**Ce service vous est destiné !**

Vous souhaitez :

- vous rendre à un rendez-vous médical (Pôle santé, CHU, cliniques, etc...)
- Vous rendre à un rendez-vous administratif ou professionnel (entretien d'embauche, recherche d'emploi,...)
- faire vos courses avec la possibilité d'être accompagné
- assister à un évènement culturel
- faire une visite amicale, familiale
- vous rendre à la correspondance la plus proche avec un train ou un car...

**Appelez le 06 33 65 17 47 du lundi au vendredi de 9h à 12h**

**Ou mail : [mso.870@secours-catholique.org](mailto:mso.870@secours-catholique.org)**

Nous vous apportons une écoute et un accompagnement de qualité dans vos démarches de la vie quotidienne. Il est recommandé de nous appeler minimum 48 H à l'avance pour organiser votre transport.





## VOUS VIVEZ EN LIMOUSIN ET

CAS 1	CAS 2	CAS 3
<b>VOUS N'AVEZ AUCUNE COUVERTURE SOCIALE</b>	<b>VOUS DISPOSEZ D'UNE COUVERTURE SOCIALE MAIS NE POUVEZ FAIRE FACE AUX DEPENSES INDUITES PAR DES SOINS COÛTEUX</b>	<b>VOUS HABITEZ UN DESERT MEDICAL ET ETES INCAPABLES DE VOUS DEPLACER</b>

**LE DISPENSAIRE SAINT-MARTIAL DE LIMOGES VIENT A VOUS  
POUR VOUS PERMETTRE DE VOUS SOIGNER  
CONVENABLEMENT ET GRATUITEMENT**

**Soins spécialisés : dermatologie, ophtalmologie**

**Médecine générale, vaccinations**

\*

**CONTACTEZ UNE PERSONNE DE CONFIANCE (VOTRE MAIRE, VOTRE SECRETAIRE DE MAIRIE, VOTRE ASSISTANTE SOCIALE, UN BENEVOLE D'ASSOCIATION, etc..) POUR VOUS GUIDER ET FACILITER VOS DEMARCHES**

**CETTE PERSONNE DE CONFIANCE POURRA NOUS SIGNALER VOTRE CAS PAR MAIL**

**[dispensairelimousin@ordredemaltefrance.org](mailto:dispensairelimousin@ordredemaltefrance.org)**

**ET NOUS VOUS APPELLERONS POUR FIXER UN RENDEZ-VOUS PRES DE CHEZ VOUS**

\*

**DISPENSAIRE MOBILE LIMOUSIN :  
UNE FILIALE DU DISPENSAIRE SAINT-MARTIAL DE LIMOGES  
AU SERVICE DE TOUS LES LIMOUSINS**



**ORDRE DE MALTE  
FRANCE**

**ACCUEILLIR, SECOURIR, SOIGNER, ACCOMPAGNER**

Affiche réalisée grâce au soutien du Crédit Agricole Centre-Ouest

## URBANISME

Le récent **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** ayant une incidence sur les demandes d'urbanisme, si vous souhaitez acquérir un bâtiment agricole ou vous en êtes déjà propriétaire et que vous projetez à court terme ou non d'en modifier la destination pour en faire une habitation, merci de vous manifester à la mairie afin que vos projets aient éventuellement la possibilité de voir le jour.



### SECTION DÉPARTEMENTALE DE L'OVSN NOUVELLE-AQUITAINE

13 Rue Auguste Comte -CS 92092- 87070 LIMOGES

Siret : 412 109 670 00031 Code APE : 7120 B

Tel : 05 55 04 64 06 – Fax : 05 55 04 64 12

Mail : [fdgdon87@gmail.com](mailto:fdgdon87@gmail.com)

Votre collectivité adhère à la FREDON Haute Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire (FREDON Nouvelle Aquitaine) agréé par l'état pour le suivi des plans de luttes collectifs pour la protection des cultures.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles, elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de luttes.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective :

Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons Bizet feral) mise à disposition de cages pièges,

Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,

Information et lutte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux)

Frelon asiatique : contacter directement la FREDON Haute-Vienne

#### Régulation des populations de ragondins

Concernant la régulation des populations de ragondin, de nombreux individus circulent le long de la Glane et impactent le milieu par des dégradations de berges et transmissions de maladies aux animaux d'élevage. Des ragondins ont été observés au niveau de l'étang communal, afin d'éviter une augmentation rapide de la population (un couple génère en deux ans 90 individus) une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute Vienne au 05 55 04 64 06.



**CONSEILS FORMATION PROJETS EMPLOI VIE QUOTIDIENNE**



**Vous avez moins de 26 ans !  
Des solutions pour tous vos projets**

**VIE QUOTIDIENNE :**

Permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules  
...des simulateurs de conduite pour le code et la conduite...  
Aides financières, démarches liées au logement,  
Accès aux droits et à la santé,  
Aide aux démarches administratives,  
Sports loisirs et culture ...des conseils de jeunes pour donner son avis...

**ORIENTATION :**

Découverte de secteurs et métiers, des casques à réalité virtuelle...  
Immersions en entreprises et visites d'entreprises...

**FORMATION :**

Droits à la formation,  
Accès aux parcours de formation, financements ...

**EMPLOI :**

Techniques de recherche d'emploi,  
Rencontres entreprises et employeurs,  
Offres d'emploi et offres en alternance,  
Parrainage, Contrat d'Engagement Jeune ...



**ACCOMPAGNEMENT ET PARCOURS PERSONNALISE  
UN CONSEILLER REFERENT**

 Des solutions, une offre de services adaptée  
à vos besoins et à vos projets vous seront proposées.

Parmi ces propositions, le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) : Contrat de 6 mois et une allocation pour sécuriser vos démarches...

**Proche de chez vous !**



**Mission Locale Rurale Haute-Vienne  
05.55.70.45.74**

**4 antennes - 32 points d'accueil sur tout le département de la Haute-Vienne  
(Hors agglomération de Limoges)  
Une équipe de 34 professionnels et des services gratuits.**

# MAXIMUM

1 Les Masgrimauds  
87160 MAILHAC SUR BENAIZE  
Tél. : 05 55 76 22 78  
Mail : maximum87@orange.fr

Passage sur Magnac-Laval :

6 mai, 28 août, 6 novembre 2024

S'inscrire auprès du secrétariat de la mairie

05.55.68.52.54

## LES DECHETS ENCOMBRANTS, C'EST QUOI ?

Déchets provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur nature ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte habituelle des OMA (Ordures ménagères ou assimilées) et nécessitant un mode de gestion particulier. Ils comprennent notamment les appareils électroménagers hors d'usage, la literie, le mobilier, les produits métalliques, divers objets en matières plastiques...

## SONT EXCLUS DE LA COLLECTE :

- ◇ Les déchets verts
- ◇ Les gravats
- ◇ Les produits qui ont pour destination les ECO POINTS
- ◇ Les OMA (Ordures ménagères et assimilées)
- ◇ Les déchets dangereux des ménages qui ne peuvent pas être pris en compte lors de la collecte des encombrants sans créer de risques pour les personnes ou pour l'environnement. Ces déchets peuvent être explosifs, corrosifs, nocifs, toxiques, irritants, inflammables ou d'une façon générale dommageables pour l'environnement (exemples : produits chimiques, peintures, phytosanitaires, solvants...)
- ◇ Les huiles usagées
- ◇ Les pneus
- ◇ Les tôles en fibrociment
- ◇ Les bâches agricoles
- ◇ Les cuves à fioul d'une capacité supérieure à 700 litres
- ◇ Les poêles et bidons non vidés.

## SERVICE RENDU :

MAXIMUM, association agissant dans le domaine de l'insertion sociale par l'activité économique, s'engage à ramasser tous les encombrants des particuliers, à l'exclusion des professionnels et des personnes morales. L'Association réalise une collecte du type « porte à porte » avec une inscription préalable auprès de la mairie sur liste nominative qui est envoyée à MAXIMUM au plus tard la veille de la collecte.

## LE JOUR DE LA COLLECTE :

**Les agents de MAXIMUM n'entrent pas chez les personnes**, les encombrants doivent être déposés sur le bord de la route selon les dates prédéfinies, avant 8 H, horaire de début de collecte.

Afin de faciliter le travail des collecteurs, il est demandé aux particuliers de trier les déchets déposés par type d'encombrant.

En cas **d'oubli d'inscription**, les encombrants ne seront pas collectés et **la collecte sera reportée à la prochaine date**.

**Attention : les tas d'encombrants supérieurs à 4 m<sup>3</sup> ne relèvent pas de la collecte d'encombrants, mais font l'objet d'une prestation de débarras de maison. Les personnes ne doivent pas s'inscrire à la mairie mais contacter MAXIMUM afin de fixer un rendez-vous pour voir les encombrants et établir un devis.**

## LE DEBARRAS DE LA CAVE AU GRENIER :

Afin de faciliter le nettoyage d'une maison ou d'un bâtiment, MAXIMUM réalise des débarras de la cave au grenier sans écrémage.

A la demande, nous nous rendons sur place pour réaliser une évaluation du coût du débarras.

Un devis est alors proposé avec photos.

Le montant de ce devis dépend du taux de réemploi des objets à débarrasser.

Après acceptation, une équipe de MAXIMUM vient débarrasser les divers encombrants définis dans le devis, à la date prévus avec le particulier.

# L'intelligence artificielle (IA) , Définitions

## Quelques définition de l'Intelligence Artificielle (IA)

- L'intelligence artificielle représente tout outil utilisé par une machine pour reproduire des comportements liés aux humains, tel le raisonnement, la planification et la créativité. (CNIL)
- C'est la science et l'ingénierie de la fabrication de machines intelligentes, en particulier de programmes informatiques intelligents. Elle est liée à la tâche similaire qui consiste à utiliser des ordinateurs pour comprendre l'intelligence humaine, mais l'IA ne doit pas se limiter aux méthodes qui sont biologiquement observables (Wikipedia)
- Ensemble de théories et de techniques mises en œuvre en vue de réaliser des machines capables de simuler l'intelligence humaine. Avec l'intelligence artificielle, l'homme côtoie un de ses rêves prométhéens les plus ambitieux : fabriquer des machines dotées d'un « esprit » semblable au sien. Pour l'un des créateurs de ce concept, « toute activité intellectuelle peut être décrite avec suffisamment de précision pour être simulée par une machine ». Tel est le pari – au demeurant très controversé au sein même de la discipline – de ces chercheurs à la croisée de l'informatique, de l'électronique et des sciences cognitives. Malgré les débats fondamentaux qu'elle suscite, l'intelligence artificielle a produit nombre de réalisations spectaculaires, par exemple dans les domaines de la reconnaissance des formes ou de la voix, de l'aide à la décision ou de la robotique. (Larousse)

## Les craintes liées à l'Intelligence artificielle

- Théoriquement, l'IA ne peut pas dépasser les capacités de l'humain, puisque tout son raisonnement est basé sur des données humaines. Plus l'IA utilise de données de base, plus elle est puissante. Les comportements humains dépendent de tant de facteurs environnementaux que l'IA doit apprendre de plus en plus, pour s'adapter à l'humain. Et l'intelligence artificielle apprend de l'intelligence humaine, et cela à un rythme effréné.
- Le grand risque de l'IA vient de ses algorithmes : ceux-ci sont de conception humaine, et peuvent être influencés par celui qui les crée, et malheureusement, les buts ne sont pas toujours humanistes. La multiplication de l'utilisation de l'IA fait craindre la manipulation de l'information à destination d'une certaine partie de la population.
- C'est un vieux rêve de voir des machines rivaliser avec l'homme, source de tant de livres de science-fiction. Dans les livres de science-fiction, la limite primaire des « machines » est de ne pas nuire à l'homme, et pourtant, la « machine » avec son auto-détermination est souvent confronté à des choix cornéliens.
- L'Intelligence artificielle, utilisée dans le cadre d'une machine réelle, est relativement prévisible, et contrôlable physiquement par l'homme (ex : les robots peuvent remplacer dans bien des cas les humains). L'intelligence artificielle est de plus en plus présente dans nos vies virtuelles, pas toujours utilisée à des fins philanthropiques, et est source de manipulations d'idées, de fausses informations, d'errements médiatiques ... elle devient un gourou sans aucune responsabilité !

## L'intelligence artificielle (IA) et ses possibilités

Nul désir dans cette page d'analyser les bienfaits et les méfaits de l'intelligence artificielle, uniquement de montrer ce que l'on peut arriver à produire avec une prise en main de quelques minutes d'un outil gratuit et accessible à tous. Les trois réalisations ne sont qu'un léger aperçu, et en me limitant à un logiciel gratuit, il m'a été interdit de faire intervenir des photos de personnages (*je rêvais de faire une photo de Trump en Superman empalé sur la Tour Eiffel ...*)

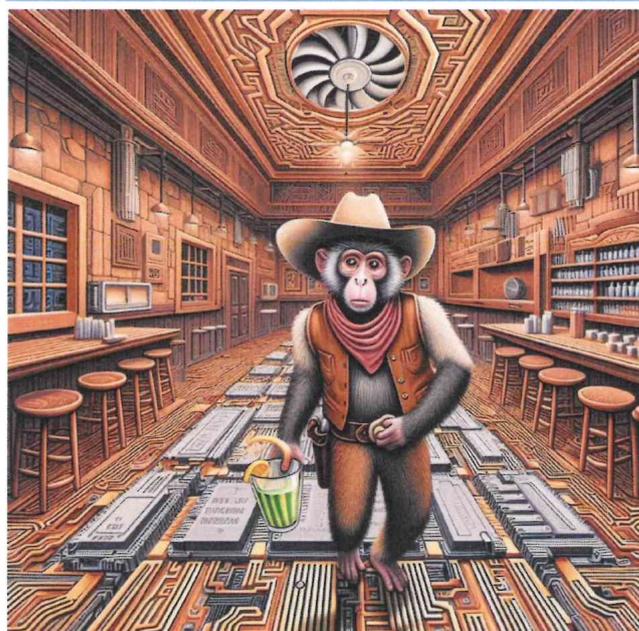
Requête : **Faire un réquisitoire contre l'implantation de nouvelles éoliennes sur Magnac-Laval, déjà impacté par 7 éoliennes et 400 ha de champ photovoltaïque. Véhément et Percutant, en insistant sur la vue et le bruit en occultant le problème de la faune**

Mesdames et Messieurs,

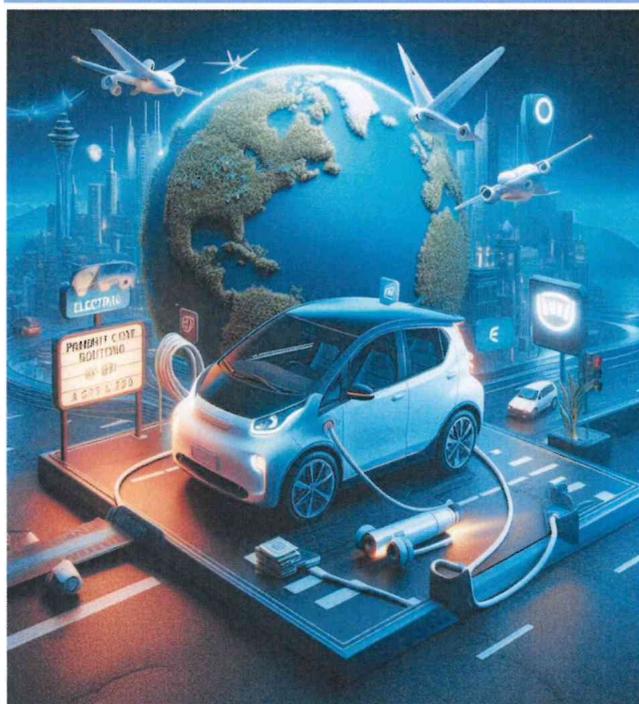
- Nous sommes ici aujourd'hui pour discuter d'une question qui menace l'identité même de Magnac-Laval. Une question qui, si elle n'est pas traitée avec la gravité qu'elle mérite, pourrait altérer irrévocablement le visage de notre belle commune.
- **Assez, c'est assez !** Magnac-Laval est déjà le foyer de 7 éoliennes et 400 hectares de champ photovoltaïque. Nous avons fait notre part pour l'énergie renouvelable. Mais maintenant, on nous demande d'en faire plus, d'ajouter encore plus d'éoliennes à notre paysage. À cela, je dis **non !**
- Regardez autour de vous. Voyez-vous ces éoliennes qui dominent notre paysage, qui défigurent notre horizon ? Elles sont une **aberration**, une **intrusion** dans notre panorama naturel. Et maintenant, on nous demande d'en accepter davantage. **Non, je refuse.**
- Le bruit, mes amis, parlons du bruit. Le bourdonnement constant, le vrombissement incessant des éoliennes. C'est un **fardeau** pour nos oreilles, une **nuisance** pour notre tranquillité. Et on nous demande d'accepter encore plus de bruit. **Non, merci !**
- Enfin, parlons d'efficacité. Les éoliennes sont-elles vraiment la solution ? Leur rendement est variable, dépendant des caprices du vent. Ne serait-il pas plus judicieux d'investir dans des technologies plus fiables, plus constantes ? **Oui, je le pense !**
- Magnac-Laval a déjà une capacité de production d'énergie renouvelable importante. L'ajout de nouvelles éoliennes pourrait conduire à une surproduction d'énergie. **C'est du gaspillage !**
- Mesdames et Messieurs, il est temps de dire **stop**. Il est temps de dire non à plus d'éoliennes à Magnac-Laval. Il est temps de préserver notre environnement, notre qualité de vie. **Il est temps d'agir !**

Vincent LALLEMENT

Requête : **dans un saloon un singe déguisé en cowboy marche sur un sol ressemblant à une carte mère d'ordinateur avec un ventilateur de processeur fixé au plafond, cubisme**



Requête : **faire une publicité pour une voiture électrique, qui va faire un tour du monde de motion**



## TRIBUNE LIBRE

Bien que ce soit l'anniversaire de l'une de nos conseillères (charge à vous de trouver laquelle), le 09 Juin est une date encore plus importante cette année, puisque c'est la date des élections européennes.

Pourquoi est-ce important ? Parce que le Parlement Européen, élu au suffrage universel dans tous les pays de l'Union, a des compétences qui ne sont pas anodines :

- Compétences législatives
- Compétences budgétaires
- Contrôle de l'exécutif européen

Ces compétences sont exercées en lien avec le Conseil Européen, et le Parlement a un droit de veto sur les décisions de la commission européenne.

Petit résumé sur les institutions européennes :

- Le Parlement Européen, avec les compétences énoncées plus haut.
- Le Conseil Européen, réunion des chefs d'États et gouvernement. Organisme purement politique qui définit les orientations politiques de l'Union, et se prononce sur les questions majeures.
- Le Conseil de l'Union Européenne, représente les gouvernements nationaux et coordonne les politiques entre pays.
- La Commission Européenne, à l'initiative de mesures législatives, et en charge de l'application de toutes les décisions législatives.
- La Cour Européenne de Justice, organisme juridique.
- La Banque Centrale Européenne, responsable de la politique monétaire de la zone Euro.

Nous sommes d'accord, ce n'est pas facile de s'y retrouver dans les arcanes de ces institutions. Toujours est-il que ceux que nous allons élire ce Dimanche 09 Juin contrôlent l'exécutif (Commission Européenne), et sont le dernier rempart contre les lobbies omniprésents et des technocrates omniscients.

“C'est la faute de l'Europe” : cette phrase si souvent entendue l'est majoritairement à tort, et “C'est grâce à l'Europe” passe complètement inaperçu, alors que toutes les réalisations de grande ampleur sont soutenues par l'Europe.

Je vous dirais bien pour qui voter, ce n'est pas l'objet de cette tribune, je veux juste vous dire :  
“ Si vous voulez pouvoir vous plaindre : VOTEZ”

Vincent LALLEMENT  
Magnac-Laval, une dynamique rurale.

## Pour les nouveaux arrivants sur la commune

### Quelques informations utiles pour une installation réussie

- Se présenter en mairie afin de s'inscrire pour le ramassage des ordures ménagères
- S'inscrire sur les listes électorales
- Informer le bureau de poste de votre installation en précisant votre adresse, penser à installer une boîte aux lettres aux normes 26cm x 26cm x 34cm avec votre noms et numéro d'adressage devant votre résidence. Laisser la boîte aux lettres en place même durant les absences du domicile
- AGUR est l'entreprise qui gère les services d'eau et d'assainissement, située à Bellac, 09 69 39 4000
- Centre des Finances Publiques :  
Service des Impôts des Particuliers : 1 rue Thiers - Bellac - 05.55.60.93.20  
Service des Impôts Fonciers : 30 rue Cruveilhier - Limoges - 05.55.45.59.00
- Les maisons France Services :  
Le Dorat - 14 rue Robert Lapeyrière - 05.55.60.90.53  
St-Sulpice-les-Feuilles - 15 place du Champ de Foire - 05.55.60.44.55

## Association MAXIMUM - COLLECTE DES ENCOMBRANTS

6 mai, 28 août et 6 novembre 2024, appelez la mairie pour vous inscrire



PANNEAUPOCKET  
« Ma commune dans la poche »



### Restez, INFORMÉ, PRÉVENU, ALERTÉ

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application PanneauPocket.

Les évènements locaux, l'actualité et les alertes de la commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION sur votre smartphone, puis sélectionnez Magnac-Laval**

*vous recevrez ainsi les informations automatiquement.*

Profitez du service mis en place par la Direction des Finances Publique,  
**le paiement de proximité.**

Ce nouveau service est proposé au bar-tabac  
**LE BRAZZA, 5 place Jean Fayaud à  
MAGNAC-LAVAL.**

Nouveau service « paiement de proximité »



Pour payer en espèces\* :  
**vos impôts, amendes,  
avis de cantine,  
de crèche, d'hôpital...**  
rendez-vous chez  
votre buraliste agréé  
affichant ce logo

\* en espèces dans la limite de 300€  
ou par carte bancaire

DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

## BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE

**Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.  
**Où ?** → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet ([www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)).

**Pourquoi ?** → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



### Comité de rédaction

Présidé par Alexandra FREULON

Membres : Xavier GUIBERT, Isabelle PRÉLADE-ADNET, Martine BAMBAGINI, Christine DEBROCHE,  
Isabelle BAQUET, Vincent LALLEMENT, Marjorie BARBOZA

Directeur de publication : Xavier GUIBERT

### **La Mairie**

11, Place de la République  
05 55 68 52 54  
mairie@magnac-laval.fr  
Site internet : www.magnac-laval.fr

#### Horaires d'ouvertures

lundi au jeudi : 9h à 12h - 14h à 17h  
vendredi : 9h à 12h - 14h à 16h

**Le Maire** : Xavier GUIBERT

**Les Adjoints** : André MAURY,  
Isabelle PRÉLADE-ADNET, Christophe JULIEN,  
Martine BAMBAGINI, Guillaume GENTY



### **Croix Rouge**

Espace du Rocher  
Michel POUJAUD 05 55 68 58 25  
Permanence du vestiaire  
1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis, de 14h à 16h

### **Maison du Département**

rue Camille Grellier  
Secrétariat : Liliane DAVID  
Tél 05 55 60 11 10 - Fax 05 55 60 11 49  
mdd-magnaclaval@haute-vienne.fr

#### Horaires d'ouvertures

lundi au jeudi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30  
vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h

#### Permanences des intervenants

**Conseil Départemental** :

**A.D.I.L.** : Élodie BOURRET  
2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi du mois de 14h00 à 16h30

**Référente autonomie** : Carine JAUGEARD  
tous les vendredis de 14h à 16h

**Assistante sociale** : Sylvia ST-PIERRE  
lundi au vendredi sur RDV

### **Secours Populaire**

rue Camille Grellier - 05 55 04 20 00

- permanence pour l'accueil des personnes en difficultés sociales et les aides alimentaires : mardi de 14h à 16h (sans rendez-vous)
- boutique solidaire ouverte à tous (choix de vêtements, jouets, vaisselle, livres) sur place le jeudi de 10h à 12h.

### **Traitement des Ordures Ménagères**

Communauté de Communes du  
Haut Limousin en Marche  
05 55 60 09 99

**Déchetterie** de Magnac-Laval  
06 24 85 41 88

Horaires d'hiver du 01/11 au 28/02

mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi  
8h30 à 12h et 13h30 à 17h15

Horaires d'été du 01/03 au 31/10

mardi, mercredi, jeudi, vendredi  
8h30 à 12h et 14h à 17h45  
samedi : 8h30 à 12h et 14h30 à 17h15

### **Chambre d'Agriculture**

rue Camille Grellier  
Secrétariat : Patricia ERUWENE  
05 55 60 92 40  
Tous les jours : 9h à 12h - 14h à 17h  
Sauf le mercredi après-midi

### **A.F.P.A.R.**

13, Place de la République  
05 55 68 69 73 ou 07 57 47 65 09  
Permanences  
lundi au jeudi : 14h à 16h  
vendredi : 13h30 à 15h30

### **F.N.A.T.H.**

Permanences  
à la mairie, 4<sup>ème</sup> vendredi,  
uniquement les mois pairs, 8h30 à 9h

**Gendarmerie** : 05 55 68 51 24

**Pompiers** : Urgence, le 18

**Hôpital** : 05 55 60 52 00

**La Poste** : 05.45.23.31.96  
du lundi au samedi de 10h à 12h30  
Levée du courrier : 15h30 en semaine,  
12h00 le samedi

### **Conciliateur de Justice**

sur RDV une fois par mois - 06 46 80 14 95

## Règlement du concours communal des maisons fleuries



Magnac-Laval  
2024

### Article 1 : L'esprit du concours

Le concours est placé sous le signe des fleurs, de l'environnement, du cadre de vie et de l'accueil.

Il fait appel à la volonté de tous ceux qui souhaitent participer à l'amélioration de notre cadre de vie et à la participation du plus grand nombre. Il est ouvert à tous les habitants de la commune en résidences principales.

### Article 2 : Inscription

Un bulletin d'inscription est à la disposition de chacun afin de s'inscrire dans une ou plusieurs catégories de son choix (ex : fleurissement + jardin)

### Article 3 : Les catégories

Les catégories s'inspirent de celles qui existent dans le concours départemental avec cependant quelques adaptations :

**Catégorie 1** : maison avec jardin visible de la rue

**Catégorie 2** : décor floral installé sur la voie publique

**Catégorie 3** : balcon ou terrasse

**Catégorie 4** : fenêtres ou murs

**Catégorie 5** : immeubles collectifs (8 fenêtres ou balcons fleuris)

**Catégorie 6** : hôtel, restaurant, café, commerce, gîte, chambres d'hôtes, camping (fleurissement des façades et des abords visibles de la rue)

**Catégorie 7** : parcs fleuris (superficie d'au moins 3000m<sup>2</sup>)

**Catégorie 8** : fermes fleuries (l'exploitation agricole doit être en activité)

**Catégorie 9** : villages fleuris (espace communal)

**Catégorie 10** : potager fleuri.

### Article 4 : Hors concours et prix « spéciaux »

**Hors concours** : si un lauréat obtient 3 années de suite un 1<sup>er</sup> prix pour la même catégorie, il est classé hors-concours pour 3 ans.

**Prix spéciaux** : le jury se réserve la possibilité d'attribuer des prix « spéciaux » par exemple le prix « coup de cœur » pour une habitation non inscrite au concours et présentant un fleurissement remarquable ou pour encourager une initiative intéressante.

### Article 5 : Remise des prix

Les prix seront remis aux lauréats présents.

### Article 6 : Concours départemental

Le jury communal sélectionne les meilleurs fleurissements pour les présenter au jury départemental en tenant compte des règles de ce jury à savoir : tout fleurissement doit être visible de la voie publique et doit également rentrer dans une des catégories retenues par le département.

Un procès-verbal, établi après le passage du jury communal est remis au jury départemental.

Le jury se réserve le droit de photographier les différents fleurissements et jardins pour une éventuelle exploitation de ces clichés (presse communale, exposition, diaporama...).

L'accord du propriétaire est acquis lors de son inscription.

## Bulletin d'inscription au concours communal des maisons fleuries de Magnac-Laval 2024

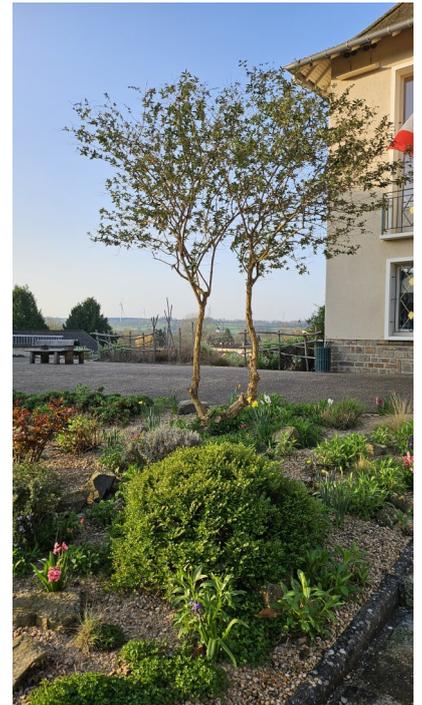
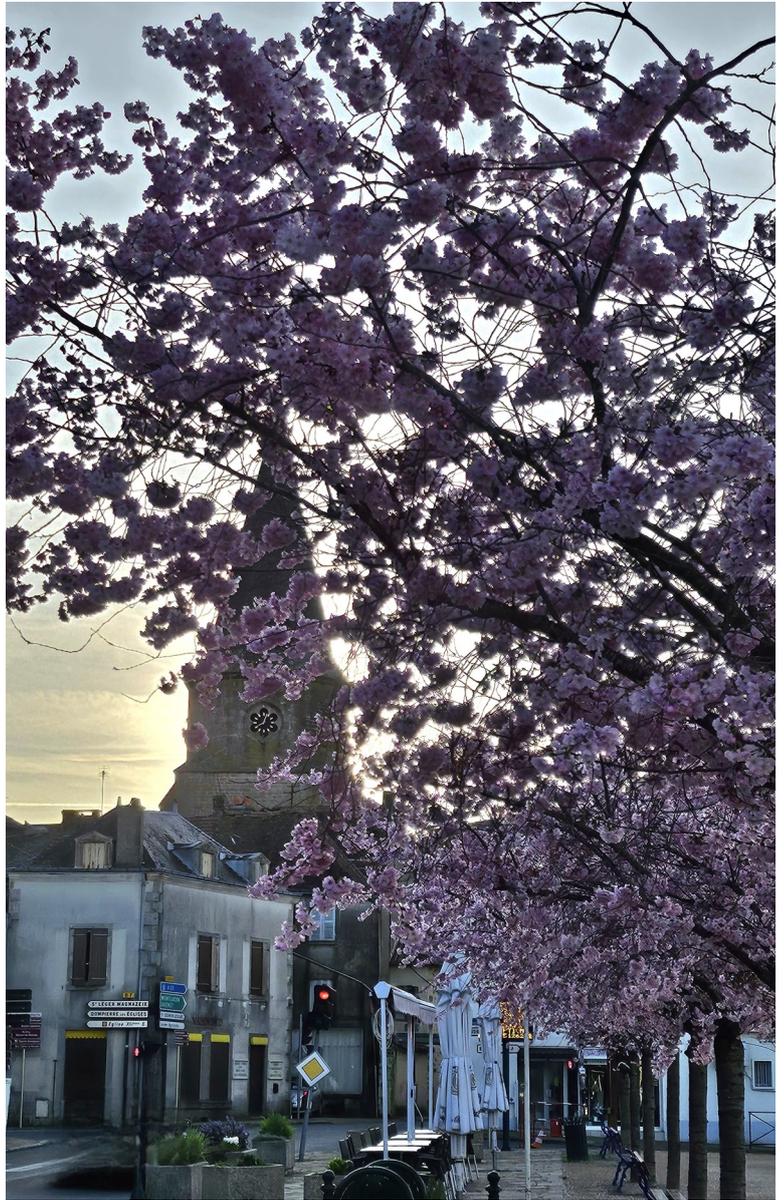


Nom, Prénom : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : .....  
Catégorie(s) choisie(s) : .....  
.....

Date et signature :

**Bulletin à retourner à la mairie au plus tard le 30 juin 2024**

## Un matin de printemps



Le magazine municipal de la ville de Magnac-Laval